

NOUVELLES ACTIVITÉS

LE GRANDGOUSIER Bar - restaurant 3 Place Marchédial 04 71 08 01 16	D'AC Prothésiste capillaire & socio-coiffeuse 6 Bd du nord 04 71 05 26 70	LA PETITE BOUTIQUE DU JARDIN DE DIDIER confitures, vinaigre, tartinable 15 Bd du nord 06 30 05 54 95	M TRAVAUX Maçonnerie - petits travaux 1 rue des prêtres 06 85 92 31 45	SCITEC Fabrique de pellets contact@scitec- bois.fr 15 Rte d'Arlanc 04 71 03 44 64	DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE coraliegaillard.dieteticienne@gmail.com maison de santé 06 22 45 03 09
--	---	---	---	--	---

AGENDA DU MOIS

Mardis	Secours catholique à 14h, atelier "fait maison"	12 et 26	Permanences CIDFF, accès aux droits, lutte contre les violences, espace France Services. Tel : 04 71 09 49 49.
Mardis Samedis	« Maison Bolène, place du For : accueil les mardis de 10h à 17h avec repas partagé, permanence les samedis de 10h à 12h »	13	Projection du documentaire "Yallah Gaza" à 20h à la Grenette, en présence du réalisateur. Tarif : 6 €.
Vendredis	Permanence Vie Libre (addictologie) Espace France Services, de 9h à 11h30	16	Conférence-débat et grignotage partagé avec Géotrupes à 19h à la Maison Bolène (place du For) : la sylviculture mélangée en couvert continu, ou comment sortir de la monoculture et des coupes rases. Participation libre.
Vendredis	Permanences festival country de 14h à 18h, 1 place du for.	17 et 28	Projection de film "A quoi rêvais-tu - Cours, cours, petit-homme", à la Grenette. (voir article)
Vendredis et samedis	Vesti-boutique de la Croix Rouge, place du For (vendredi de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h)	20	Défilé de mode printanier organisé par le GIL à 19h à la salle polyvalente. (voir article)
Samedis	Boutique solidaire du Secours Catholique, 5 place Charles de Gaulle, de 9h à 12h	21	Loto organisé par l'association le temps des loisirs, à la grenette de 14h à 18h.
Samedis	Géotrupes espace de gratuité pendant le marché (11 place aux fruits)	22	Collectif "Rencontre et Vous" organise un atelier vannerie à 14h30 à l'EHPAD Saint-Dominique. Infos 04 71 01 12 00.
Samedis	Marché le matin	26	Atelier déco à partir d'anciens livres à 14h à la médiathèque, sur inscription : 04 71 01 24 30.
2	Conférence-débat et grignotage partagé avec Géotrupes à 19h à la Maison Bolène (place du For) : quel assainissement écologique à la maison ?	27	Salon du livre de 10h à 18h à la Grenette. (voir article)
4	Permanence de la SPL du Velay de 9h à 11h à France Services, sur RDV : 04 71 02 52 52.	27	Stage initiation théâtre de 14h à 15h pour les 7-11 ans et de 15h à 17h pour les 12-18 ans à la Grenette. Cyprès : 06 74 39 79 90.
4, 15 et 29	Permanences impôts sans RDV (de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30) Espace France Services.	27 et 28	Venez découvrir la ferme Tête de Linotte à Rochette dans le cadre de la manifestation "de ferme en ferme", de 10h à 18h. Visite et animation. Repas possible. Infos au 06 60 85 52 48.
6	Fête des œufs avec JeuNews (voir article)	30	Conférence-débat et grignotage partagé avec Géotrupes à 19h à la Maison Bolène (place du For) : la prairie permanente : un écosystème pour stabiliser rapidement le climat et la ressource en eau. Participation libre.
7	Bal musette organisé par le GIL à la Grenette. (voir article)		
8	Pause jeu de 10h à 12h au pôle petite enfance, pour les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans, avec Cékankonjou. Gratuit.		
9	Retransmission en direct de la conférence sur l'éveil culturel et artistique du très jeune enfant, de 20h à 22h salle de la gare. Entrée libre.		
10	A partir de 10h au Cyprès lecture et animation sur le thème du cirque (3 - 6ans)		
12	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45		

Pour recevoir l'écho par mail :

Inscription à craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Informations Cyprès Centre Social : 09 70 16 08 72

Bureau d'Information Touristique de Craponne-sur-Arzon (BIT) :

04 71 03 23 14 / craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr



L'ÉCHO

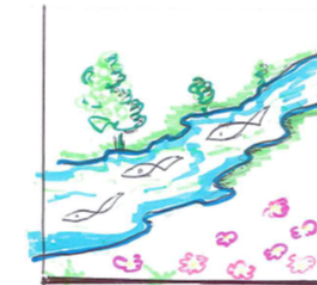
Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale
Mairie de Craponne-sur-Arzon

www.craponnesurarzon.fr

Facebook & Instagram : @villedecraponnesurarzon

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

N°115- avril 2024



CHIFFRES CLÉS DE L'URBANISME EN 2023

PERMIS DE CONSTRUIRE
13 contre 18 en 2022

CERTIFICAT D'URBANISME
48 contre 55 en 2022

PERMIS DE DEMOLIR
4 contre 3 en 2022



DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER
(demande d'acquisition d'un bien à préemption par la mairie)

49 contre 59 en 2022

DECLARATION PREALABLE
63 contre 60 en 2022

RUE SAINT ROCH ET ZONE BLEUE



Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à nos commerces, pensez à respecter les règles de la zone bleue.

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place un zonage bleu sur 2 axes de circulation: le Faubourg Constant et le Boulevard du Nord. Le stationnement est limité à 1h30. En cas de dépassement horaire, vous vous exposez à une amende de 35€.

Pour un stationnement de longue durée, nous vous conseillons de garer votre véhicule sur les parkings situés aux abords des axes principaux : place Charles de Gaulle (près de Super U), place des Anciens Combattants (derrière la mairie et le Crédit Agricole), place du Marchédial (en dessous de la maison de santé), place de la Gare ou place Croix de Mission (en dessous de l'église).

Des disques sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie et dans les commerces.

Une Zone de Rencontre vient d'être instaurée depuis peu sur une partie de la rue Saint Roch (de l'entrée place Croix de Mission jusqu'au collège public). Les piétons et mobilité douce ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.



CHASSE AUX OEUFS



le samedi 6 avril à partir de 14h se déroulera la fête des œufs organisée par l'association JeuNews, au parc des étoiles. Trois zones adaptées pour tous, les 1-3 ans auront leur propre espace pour partir à la chasse aux œufs en toute sécurité, les 4-6 ans pourront s'aventurer comme de grands explorateurs dans une course aux trésors remplie de surprises, tandis que les plus de 7ans auront un défi à leur mesure avec mystères et énigmes à résoudre.

Vous retrouverez également un stand de maquillage spécial Pâques, un jeu de piste, un atelier décoration d'œufs, une buvette avec vente de crêpes sur place.

Informations sur le site de l'Espace Accueil Jeunes :

<https://www.espaceaccueiljeunes.fr/fetedesoefs>

ANIMATIONS DU GIL

Dimanche 7 avril, bal musette avec l'orchestre Noël Michel, salle de la Grenette,

- 20€ avec repas sur réservation au 06 41 94 73 88 à partir 12h.

- 8€ sans repas à partir de 14h.

Samedi 20 avril, défilé de mode "romance botanique", salle du gymnase, dès 19h entré

- 8€ planche dégustation sur réservation au 06 41 94 73 88, nombreuses surprises, ambiance assurée.

Samedi 27 avril, salon du livre, thème "nature", salle de la Grenette, de 9h à 18h,

invitée : autrice-chroniqueuse nationale Sophie FORTE, présence également d'auteurs régionaux et locaux, lecture enfants et adultes par le club de lecture craponnais "Montjolivre".



LIBÉRER LA PAROLE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE EN MILIEU RURAL



L'AMR43 (Association des maires ruraux) et le CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) se sont réunis en février pour la signature d'une convention visant à faciliter la libération de la parole en milieu rural pour les femmes victimes de violence. Pour mettre fin à ces difficultés ou y remédier, plusieurs pistes ont été étudiées dans le cadre de cette convention.

Un référent est désigné « Élu Rural Relais de l'Égalité » dans notre commune, afin d'accompagner chaque femme victime de violence. 50 % des féminicides ont lieu en milieu rural.

L'action ERRE décline des axes adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

- Formation du référent en partenariat avec l'association spécialisée UniesVers'Elles (formation à l'accueil, à l'accompagnement et à l'aide des victimes, participation aux différents forums réguliers en visioconférence, grâce à des interventions d'experts).

- Animation d'un réseau national et départemental, mettant en lien l'ensemble des acteurs impliqués afin de travailler en complémentarité.

-Prévention, dès la petite enfance pour voir diminuer le nombre de femmes accueillies au CIDFF. Elles étaient 250 en 2023.



AMBASSADEUR : JACQUES BERNARD



Jacques Bernard : un enfant du pays qui, depuis son plus jeune âge, est fasciné par le théâtre, la poésie, la peinture, les arts en général. Après sa scolarité à Craponne, il entre à l'Ecole Normale puis enseigne sur le secteur de Brioude. A sa lourde charge d'enseignant, il associe sa passion : les arts.

Président du «Cercle Poétique et Artistique d'Auvergne» il crée des spectacles poétiques que son association présente dans de grands événements, tels que le Festival d'Avignon.

En avril 2024 il va se produire à Paris avec d'autres artistes de Haute-Loire.

Ils seront accueillis par la «Société des Poètes Français». Pendant cette exposition on pourra voir les sculptures en bois de Daniel Chabidon, les photographies de Monique Dupont-Sagorin, et de Christelle Gineys. Avec celle-ci, Jacques a co-signé un livre consacré à « Daniel Chabidon : Chevalier des Arts ».

A l'issue du vernissage, le 6 avril en plein quartier latin, un court spectacle aura lieu : «Mariage d'un jour. Déchirures d'un soir », interprété par Jean-François Lové et Jacques Bernard.

"A QUOI RÊVAIS-TU, COURS COURS PETIT HOMME"

La réalisatrice Michèle Blumental a tourné le film "A quoi rêvais-tu, cours cours petit homme" sur le territoire du Puy-en-Velay. A travers ces clichés cinématographiques, elle raconte le quotidien de jeunes mineurs non accompagnés issus des flux migratoires. Elle témoigne de leurs périples avec les côtés positifs et négatifs qu'ils ont rencontrés à travers une histoire. Pour accompagner cette projection, les lycéens de la classe UPE2A du lycée Auguste-Aymard, ont réalisé l'exposition "Raconte-moi ta vie" à travers des travaux d'écriture pour raconter leur histoire.

Projections :

Mercredi 17 avril à 18h ; Dimanche 28 avril à 18h -

Salle de spectacle - La Grenette - Entrée gratuite

Bande annonce: <https://cinesynopes.fr/a-quoi-revais-tu-presentation/>

Exposition :

Lundi 8 au samedi 27 avril,

Salle d'exposition de la Grenette - Entrée gratuite

Ouverture du **lundi au Samedi de 9h à 18h**

Ouverture exceptionnelle dimanche 28 avril (pendant la projection)



CYPRES - LECTURE ET ANIMATION AUTOUR DU CIRQUE

Le **mercredi 10 à partir de 10h** au Cyprès, une lecture et une animation sur le thème du cirque proposées par la médiathèque (Activité de 3 à 6 ans).

EN MATIÈRE D'ÉLAGAGE, TOUS RESPONSABLES !

Les intempéries endommagent de nombreux arbres qui provoquent les dégradations de câbles et poteaux. En cas de dommages causés par l'un de vos arbres, votre responsabilité peut être engagée.



Quelques règles simples à mettre en oeuvre :

La taille et l'élagage d'un arbre, arbuste ou arbrisseau est obligatoire et peut être exigée par la commune.

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

Pour protéger la santé de vos arbres, pensez à les élaguer ! Cette opération permet d'assurer leur bon développement, de limiter la prolifération des maladies, et favorise la floraison.

Les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée (articles 1240 et suivants du Code civil).

En matière de réglementation tout arbre qui n'est pas planté à 2 mètres d'une limite séparative de propriété ne doit pas dépasser les 2 mètres.



CE MOIS-CI À LA MÉDIATHÈQUE

NOUVEAUX HORAIRES

A l'occasion du passage à l'heure d'été, la médiathèque allonge ses horaires d'ouverture qui seront appliqués à partir du mardi 2 avril 2024 :

Mardi : 10 h à 12h30

Mercredi : 9h30 à 12h30 & 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h



ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ



Pendant les vacances, nous vous proposons deux ateliers jeux de société à la médiathèque **le mercredi 17 et mercredi 24 de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30**. Venez participer et découvrir les jeux de notre ludothèque - Inscription obligatoire (places limitées) au 04 71 01 24 30 aux heures d'ouverture.

ATELIER DÉCORATION

"En avril, ne te découvre pas d'un fil" sauf pour notre médiathèque. Il est temps de changer de décoration et de passer en mode printanier. C'est pourquoi, nous vous proposons de participer à l'atelier décoration à partir d'anciens livres **le vendredi 26 de 14 h à 17h30**. Ouvert aux petits à partir de 3 ans et accompagné jusqu'aux adultes.



La GRAINOÛTHEQUE



Les beaux jours arrivent et votre grainothèque aussi. Récupérez et déposez librement les graines 🌻 Cette année, plus d'excuse pour ne pas avoir la main verte, retrouvez notre sélection de livres et revues sur le jardinage.

ENQUÊTE SUR LA RENOVATION DE L'HABITAT



La Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay réalise une étude concernant la rénovation des logements par les particuliers, afin d'évaluer les dispositifs d'accompagnements lancés en 2019 sur le territoire et d'anticiper leurs suites opérationnelles, et de continuer à accompagner les ménages dans la rénovation de leur logement. Pour construire les modalités de soutien technique et financier les plus adaptées et mieux comprendre leurs besoins et projets éventuels, cette enquête est destinée à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération, mais aussi aux personnes souhaitant accéder à la propriété ou investir localement.

Vous pouvez répondre jusqu'au 20 avril de plusieurs façons :

- Enquête accessible depuis : <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/>
- et enfin, possibilité d'y répondre par tel au 04 71 04 07 74.